



# CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 159758

Valable du 09/03/2026 au 12/06/2026

OHREL  
5 RUE DU NEULAND

67560 ROSHEIM

RAISON SOCIALE : OHREL  
DENOMINATION COMMERCIALE : OHREL

SIRET : 81214836900026  
Forme Juridique : SARL  
Responsable légal : RENAUDIN FRANCK  
N° Dossier : 43-RE-44923-67  
N° Client : 44923

Tel : 03 88 48 78 78  
E-mail : contact@ohrel.sarl  
Assurance Responsabilité Civile : MMA  
Assurance Décennale : MMA

## Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
<b>PSPV2</b> : Probatoire SPV - indice 2 (puissance installée supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA)		13/06/2024	12/06/2026
<b>PSPV3</b> : Probatoire SPV - indice 3 (puissance installée supérieure à 250 kVA)		13/06/2024	12/06/2026
<b>SPV1</b> : SPV - indice 1 (puissance installée inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	13/06/2024	12/06/2028
<b>Mention</b>			
<b>RGE</b> : Reconnu Garant de l'Environnement		13/06/2024	12/06/2028
<b>Catégories de travaux</b>			
Panneaux solaires photovoltaïques		13/06/2024	12/06/2028

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 9 mars 2026



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.  
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :  
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT  
Président de Qualifelec

Visitez notre site : [www.qualifelec.fr](http://www.qualifelec.fr)

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique  
109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr  
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z